



Fédération Nationale  
des Syndicats du  
Spectacle,  
du Cinéma, de  
l'Audiovisuel  
et de l'Action  
Culturelle  
CGT

14-16 rue des Lilas  
75019 Paris  
tél. 01 48 03 87 60  
fax. 01 42 40 90 20

Paris, le 28/01/2019

2590280864100001 00000 1E00403940187



Théâtre National de Strasbourg  
1 AVENUE DE LA MARSEILLAISE  
BP 184 R5  
67005 STRASBOURG CEDEX

LREL

### Objet : PREAVIS DE GREVE- MARDI 5 FEVRIER 2019

Depuis de nombreuses années, les politiques menées par les gouvernements successifs génèrent de fortes injustices sociales, territoriales et fiscales. La CGT n'a cessé d'alerter les pouvoirs publics, de mobiliser dans les entreprises et les services contre des réformes régressives et pour une autre répartition des richesses produites dans le pays... Gouvernement et patronat sont restés sourds et sont responsables de la crise actuelle. Ce ne sont pas les mesurette récentes annoncées par le gouvernement en réponse au mouvement des gilets jaunes qui répondent aux urgences sociales.

Les 57 milliards d'euros versés aux actionnaires des grandes entreprises démontrent l'ampleur des richesses créées par les travailleurs.

La Fédération CGT du Spectacle se joint à l'appel de sa confédération à se mobiliser le 5 février prochain. Dans le cadre de cette mobilisation nationale, elle revendique :

- une augmentation du Smic, du point d'indice, de tous les salaires et pensions ainsi que des minimas sociaux ;
- le retrait de la lettre de cadrage du gouvernement qui exige des économies de 3,9 milliards euros sur le dos des privés d'emploi dont les salariés intermittents ;
- une réforme de la fiscalité : une refonte de l'impôt sur le revenu lui conférant une plus grande progressivité afin d'assurer une plus grande redistribution des richesses et d'alléger le poids de l'impôt indirect (TVA, TICPE) pénalisant les salariés et les ménages, le paiement des impôts en France de grandes sociétés (ex. : GAFA), une imposition plus forte des plus hauts revenus et de la détention de capital ;
- la suppression des aides publiques aux entreprises (CICE, et exonérations diverses, etc.) qui ne servent ni l'emploi, ni la revalorisation des salaires, ni l'investissement de l'appareil productif et mettent à mal notre protection sociale ;
- le développement des services publics, partout sur le territoire, en réponse aux besoins de la population, avec des moyens suffisants en personnels pour un bon exercice de leurs missions ;
- le respect des libertés publiques tel que le droit de manifester remis en cause par le gouvernement.

La CGT Spectacle et ses syndicats appellent les artistes, techniciens, personnels administratifs et d'accueil à participer à la journée de mobilisation du 5 février 2019.

A cette fin, nous déposons des préavis de grève couvrant l'ensemble des salariés **Mardi 5 février 2019 de 0h00 à 24h00**

Denis Gravouil,

Secrétaire Général.



259028086410000170101



Fédération Nationale  
des Syndicats du  
Spectacle,  
du Cinéma, de  
l'Audiovisuel  
et de l'Action  
Culturelle  
CGT

14-16 rue des Lilas  
75019 Paris  
tél. 01 48 03 87 60  
fax. 01 42 40 90 20

Paris, le 28/01/2019

2590280864100002 00000 1E00403940194



COMEDIE FRANCAISE  
PLACE COLETTE  
75001 PARIS

LREL

### Objet : PREAVIS DE GREVE- MARDI 5 FEVRIER 2019

Depuis de nombreuses années, les politiques menées par les gouvernements successifs génèrent de fortes injustices sociales, territoriales et fiscales. La CGT n'a cessé d'alerter les pouvoirs publics, de mobiliser dans les entreprises et les services contre des réformes régressives et pour une autre répartition des richesses produites dans le pays... Gouvernement et patronat sont restés sourds et sont responsables de la crise actuelle. Ce ne sont pas les mesurette récentes annoncées par le gouvernement en réponse au mouvement des gilets jaunes qui répondent aux urgences sociales.

Les 57 milliards d'euros versés aux actionnaires des grandes entreprises démontrent l'ampleur des richesses créées par les travailleurs.

La Fédération CGT du Spectacle se joint à l'appel de sa confédération à se mobiliser le 5 février prochain. Dans le cadre de cette mobilisation nationale, elle revendique :

- une augmentation du Smic, du point d'indice, de tous les salaires et pensions ainsi que des minimas sociaux ;
- le retrait de la lettre de cadrage du gouvernement qui exige des économies de 3,9 milliards euros sur le dos des privés d'emploi dont les salariés intermittents ;
- une réforme de la fiscalité : une refonte de l'impôt sur le revenu lui conférant une plus grande progressivité afin d'assurer une plus grande redistribution des richesses et d'alléger le poids de l'impôt indirect (TVA, TICPE) pénalisant les salariés et les ménages, le paiement des impôts en France de grandes sociétés (ex. : GAFA), une imposition plus forte des plus hauts revenus et de la détention de capital ;
- la suppression des aides publiques aux entreprises (CICE, et exonérations diverses, etc.) qui ne servent ni l'emploi, ni la revalorisation des salaires, ni l'investissement de l'appareil productif et mettent à mal notre protection sociale ;
- le développement des services publics, partout sur le territoire, en réponse aux besoins de la population, avec des moyens suffisants en personnels pour un bon exercice de leurs missions ;
- le respect des libertés publiques tel que le droit de manifester remis en cause par le gouvernement.

La CGT Spectacle et ses syndicats appellent les artistes, techniciens, personnels administratifs et d'accueil à participer à la journée de mobilisation du 5 février 2019.

A cette fin, nous déposons des préavis de grève couvrant l'ensemble des salariés **Mardi 5 février 2019 de 0h00 à 24h00**

Denis Gravouil,

Secrétaire Général.



259028086410000270101



Fédération Nationale  
des Syndicats du  
Spectacle,  
du Cinéma, de  
l'Audiovisuel  
et de l'Action  
Culturelle  
CGT

14-16 rue des Lilas  
75019 Paris  
tél. 01 48 03 87 60  
fax. 01 42 40 90 20

Paris, le 28/01/2019

2590280864100003 00000 1E00403940200



Théâtre National de l'Opéra Comique  
5 RUE FAVART  
75002 PARIS

LREL

### Objet : PREAVIS DE GREVE- MARDI 5 FEVRIER 2019

Depuis de nombreuses années, les politiques menées par les gouvernements successifs génèrent de fortes injustices sociales, territoriales et fiscales. La CGT n'a cessé d'alerter les pouvoirs publics, de mobiliser dans les entreprises et les services contre des réformes régressives et pour une autre répartition des richesses produites dans le pays... Gouvernement et patronat sont restés sourds et sont responsables de la crise actuelle. Ce ne sont pas les mesurette récentes annoncées par le gouvernement en réponse au mouvement des gilets jaunes qui répondent aux urgences sociales.

Les 57 milliards d'euros versés aux actionnaires des grandes entreprises démontrent l'ampleur des richesses créées par les travailleurs.

La Fédération CGT du Spectacle se joint à l'appel de sa confédération à se mobiliser le 5 février prochain. Dans le cadre de cette mobilisation nationale, elle revendique :

- une augmentation du Smic, du point d'indice, de tous les salaires et pensions ainsi que des minimas sociaux ;
- le retrait de la lettre de cadrage du gouvernement qui exige des économies de 3,9 milliards euros sur le dos des privés d'emploi dont les salariés intermittents ;
- une réforme de la fiscalité : une refonte de l'impôt sur le revenu lui conférant une plus grande progressivité afin d'assurer une plus grande redistribution des richesses et d'alléger le poids de l'impôt indirect (TVA, TICPE) pénalisant les salariés et les ménages, le paiement des impôts en France de grandes sociétés (ex. : GAFA), une imposition plus forte des plus hauts revenus et de la détention de capital ;
- la suppression des aides publiques aux entreprises (CICE, et exonérations diverses, etc.) qui ne servent ni l'emploi, ni la revalorisation des salaires, ni l'investissement de l'appareil productif et mettent à mal notre protection sociale ;
- le développement des services publics, partout sur le territoire, en réponse aux besoins de la population, avec des moyens suffisants en personnels pour un bon exercice de leurs missions ;
- le respect des libertés publiques tel que le droit de manifester remis en cause par le gouvernement.

La CGT Spectacle et ses syndicats appellent les artistes, techniciens, personnels administratifs et d'accueil à participer à la journée de mobilisation du 5 février 2019.

A cette fin, nous déposons des préavis de grève couvrant l'ensemble des salariés **Mardi 5 février 2019 de 0h00 à 24h00**

Denis Gravouil,

Secrétaire Général.



259028086410000370101



Fédération Nationale  
des Syndicats du  
Spectacle,  
du Cinéma, de  
l'Audiovisuel  
et de l'Action  
Culturelle  
CGT

14-16 rue des Lilas  
75019 Paris  
tél. 01 48 03 87 60  
fax. 01 42 40 90 20

Paris, le 28/01/2019

2590280864100004 00000 1E00403940224



Théâtre National de l'Odéon  
2 RUE CORNEILLE  
75006 PARIS

LREL

### Objet : PREAVIS DE GREVE- MARDI 5 FEVRIER 2019

Depuis de nombreuses années, les politiques menées par les gouvernements successifs génèrent de fortes injustices sociales, territoriales et fiscales. La CGT n'a cessé d'alerter les pouvoirs publics, de mobiliser dans les entreprises et les services contre des réformes régressives et pour une autre répartition des richesses produites dans le pays... Gouvernement et patronat sont restés sourds et sont responsables de la crise actuelle. Ce ne sont pas les mesurette récentes annoncées par le gouvernement en réponse au mouvement des gilets jaunes qui répondent aux urgences sociales.

Les 57 milliards d'euros versés aux actionnaires des grandes entreprises démontrent l'ampleur des richesses créées par les travailleurs.

La Fédération CGT du Spectacle se joint à l'appel de sa confédération à se mobiliser le 5 février prochain. Dans le cadre de cette mobilisation nationale, elle revendique :

- une augmentation du Smic, du point d'indice, de tous les salaires et pensions ainsi que des minimas sociaux ;
- le retrait de la lettre de cadrage du gouvernement qui exige des économies de 3,9 milliards euros sur le dos des privés d'emploi dont les salariés intermittents ;
- une réforme de la fiscalité : une refonte de l'impôt sur le revenu lui conférant une plus grande progressivité afin d'assurer une plus grande redistribution des richesses et d'alléger le poids de l'impôt indirect (TVA, TICPE) pénalisant les salariés et les ménages, le paiement des impôts en France de grandes sociétés (ex. : GAFA), une imposition plus forte des plus hauts revenus et de la détention de capital ;
- la suppression des aides publiques aux entreprises (CICE, et exonérations diverses, etc.) qui ne servent ni l'emploi, ni la revalorisation des salaires, ni l'investissement de l'appareil productif et mettent à mal notre protection sociale ;
- le développement des services publics, partout sur le territoire, en réponse aux besoins de la population, avec des moyens suffisants en personnels pour un bon exercice de leurs missions ;
- le respect des libertés publiques tel que le droit de manifester remis en cause par le gouvernement.

La CGT Spectacle et ses syndicats appellent les artistes, techniciens, personnels administratifs et d'accueil à participer à la journée de mobilisation du 5 février 2019.

A cette fin, nous déposons des préavis de grève couvrant l'ensemble des salariés **Mardi 5 février 2019 de 0h00 à 24h00**

Denis Gravouil,

Secrétaire Général.



259028086410000470101



Fédération Nationale  
des Syndicats du  
Spectacle,  
du Cinéma, de  
l'Audiovisuel  
et de l'Action  
Culturelle  
CGT

14-16 rue des Lilas  
75019 Paris  
tél. 01 48 03 87 60  
fax. 01 42 40 90 20

Paris, le 28/01/2019

2590280864100005 00000 1E00403940231



CENTRE NATIONAL DES VARIETES  
9 BOULEVARD DES BATIGNOLLES  
75008 PARIS

LREL

### Objet : PREAVIS DE GREVE– MARDI 5 FEVRIER 2019

Depuis de nombreuses années, les politiques menées par les gouvernements successifs génèrent de fortes injustices sociales, territoriales et fiscales. La CGT n'a cessé d'alerter les pouvoirs publics, de mobiliser dans les entreprises et les services contre des réformes régressives et pour une autre répartition des richesses produites dans le pays... Gouvernement et patronat sont restés sourds et sont responsables de la crise actuelle. Ce ne sont pas les mesurette récentes annoncées par le gouvernement en réponse au mouvement des gilets jaunes qui répondent aux urgences sociales.

Les 57 milliards d'euros versés aux actionnaires des grandes entreprises démontrent l'ampleur des richesses créées par les travailleurs.

La Fédération CGT du Spectacle se joint à l'appel de sa confédération à se mobiliser le 5 février prochain. Dans le cadre de cette mobilisation nationale, elle revendique :

- une augmentation du Smic, du point d'indice, de tous les salaires et pensions ainsi que des minimas sociaux ;
- le retrait de la lettre de cadrage du gouvernement qui exige des économies de 3,9 milliards euros sur le dos des privés d'emploi dont les salariés intermittents ;
- une réforme de la fiscalité : une refonte de l'impôt sur le revenu lui conférant une plus grande progressivité afin d'assurer une plus grande redistribution des richesses et d'alléger le poids de l'impôt indirect (TVA, TICPE) pénalisant les salariés et les ménages, le paiement des impôts en France de grandes sociétés (ex. : GAFA), une imposition plus forte des plus hauts revenus et de la détention de capital ;
- la suppression des aides publiques aux entreprises (CICE, et exonérations diverses, etc.) qui ne servent ni l'emploi, ni la revalorisation des salaires, ni l'investissement de l'appareil productif et mettent à mal notre protection sociale ;
- le développement des services publics, partout sur le territoire, en réponse aux besoins de la population, avec des moyens suffisants en personnels pour un bon exercice de leurs missions ;
- le respect des libertés publiques tel que le droit de manifester remis en cause par le gouvernement.

La CGT Spectacle et ses syndicats appellent les artistes, techniciens, personnels administratifs et d'accueil à participer à la journée de mobilisation du 5 février 2019.

A cette fin, nous déposons des préavis de grève couvrant l'ensemble des salariés **Mardi 5 février 2019 de 0h00 à 24h00**

Denis Gravouil,

Secrétaire Général.



259028086410000570101



Fédération Nationale  
des Syndicats du  
Spectacle,  
du Cinéma, de  
l'Audiovisuel  
et de l'Action  
Culturelle  
CGT

14-16 rue des Lilas  
75019 Paris  
tél. 01 48 03 87 60  
fax. 01 42 40 90 20

Paris, le 28/01/2019

2590280864100006 00000 1E00403940248



Opéra National de Paris  
120 RUE DE LYON  
75012 PARIS

**LREL**

### **Objet : PREAVIS DE GREVE- MARDI 5 FEVRIER 2019**

Depuis de nombreuses années, les politiques menées par les gouvernements successifs génèrent de fortes injustices sociales, territoriales et fiscales. La CGT n'a cessé d'alerter les pouvoirs publics, de mobiliser dans les entreprises et les services contre des réformes régressives et pour une autre répartition des richesses produites dans le pays... Gouvernement et patronat sont restés sourds et sont responsables de la crise actuelle. Ce ne sont pas les mesurette récentes annoncées par le gouvernement en réponse au mouvement des gilets jaunes qui répondent aux urgences sociales.

Les 57 milliards d'euros versés aux actionnaires des grandes entreprises démontrent l'ampleur des richesses créées par les travailleurs.

La Fédération CGT du Spectacle se joint à l'appel de sa confédération à se mobiliser le 5 février prochain. Dans le cadre de cette mobilisation nationale, elle revendique :

- une augmentation du Smic, du point d'indice, de tous les salaires et pensions ainsi que des minimas sociaux ;
- le retrait de la lettre de cadrage du gouvernement qui exige des économies de 3,9 milliards euros sur le dos des privés d'emploi dont les salariés intermittents ;
- une réforme de la fiscalité : une refonte de l'impôt sur le revenu lui conférant une plus grande progressivité afin d'assurer une plus grande redistribution des richesses et d'alléger le poids de l'impôt indirect (TVA, TICPE) pénalisant les salariés et les ménages, le paiement des impôts en France de grandes sociétés (ex. : GAFA), une imposition plus forte des plus hauts revenus et de la détention de capital ;
- la suppression des aides publiques aux entreprises (CICE, et exonérations diverses, etc.) qui ne servent ni l'emploi, ni la revalorisation des salaires, ni l'investissement de l'appareil productif et mettent à mal notre protection sociale ;
- le développement des services publics, partout sur le territoire, en réponse aux besoins de la population, avec des moyens suffisants en personnels pour un bon exercice de leurs missions ;
- le respect des libertés publiques tel que le droit de manifester remis en cause par le gouvernement.

La CGT Spectacle et ses syndicats appellent les artistes, techniciens, personnels administratifs et d'accueil à participer à la journée de mobilisation du 5 février 2019.

A cette fin, nous déposons des préavis de grève couvrant l'ensemble des salariés **Mardi 5 février 2019 de 0h00 à 24h00**

Denis Gravouil,

Secrétaire Général.



259028086410000670101





Fédération Nationale  
des Syndicats du  
Spectacle,  
du Cinéma, de  
l'Audiovisuel  
et de l'Action  
Culturelle  
CGT

14-16 rue des Lilas  
75019 Paris  
tél. 01 48 03 87 60  
fax. 01 42 40 90 20

Paris, le 28/01/2019

2590280864100007 00000 1E00403940255



Opéra National de Paris  
120 RUE DE LYON  
75012 PARIS

LREL

### Objet : PREAVIS DE GREVE- MARDI 5 FEVRIER 2019

Depuis de nombreuses années, les politiques menées par les gouvernements successifs génèrent de fortes injustices sociales, territoriales et fiscales. La CGT n'a cessé d'alerter les pouvoirs publics, de mobiliser dans les entreprises et les services contre des réformes régressives et pour une autre répartition des richesses produites dans le pays... Gouvernement et patronat sont restés sourds et sont responsables de la crise actuelle. Ce ne sont pas les mesurette récentes annoncées par le gouvernement en réponse au mouvement des gilets jaunes qui répondent aux urgences sociales.

Les 57 milliards d'euros versés aux actionnaires des grandes entreprises démontrent l'ampleur des richesses créées par les travailleurs.

La Fédération CGT du Spectacle se joint à l'appel de sa confédération à se mobiliser le 5 février prochain. Dans le cadre de cette mobilisation nationale, elle revendique :

- une augmentation du Smic, du point d'indice, de tous les salaires et pensions ainsi que des minimas sociaux ;
- le retrait de la lettre de cadrage du gouvernement qui exige des économies de 3,9 milliards euros sur le dos des privés d'emploi dont les salariés intermittents ;
- une réforme de la fiscalité : une refonte de l'impôt sur le revenu lui conférant une plus grande progressivité afin d'assurer une plus grande redistribution des richesses et d'alléger le poids de l'impôt indirect (TVA, TICPE) pénalisant les salariés et les ménages, le paiement des impôts en France de grandes sociétés (ex. : GAFA), une imposition plus forte des plus hauts revenus et de la détention de capital ;
- la suppression des aides publiques aux entreprises (CICE, et exonérations diverses, etc.) qui ne servent ni l'emploi, ni la revalorisation des salaires, ni l'investissement de l'appareil productif et mettent à mal notre protection sociale ;
- le développement des services publics, partout sur le territoire, en réponse aux besoins de la population, avec des moyens suffisants en personnels pour un bon exercice de leurs missions ;
- le respect des libertés publiques tel que le droit de manifester remis en cause par le gouvernement.

La CGT Spectacle et ses syndicats appellent les artistes, techniciens, personnels administratifs et d'accueil à participer à la journée de mobilisation du 5 février 2019.

A cette fin, nous déposons des préavis de grève couvrant l'ensemble des salariés **Mardi 5 février 2019 de 0h00 à 24h00**

Denis Gravouil,

Secrétaire Général.



25902808641000070101



Fédération Nationale  
des Syndicats du  
Spectacle,  
du Cinéma, de  
l'Audiovisuel  
et de l'Action  
Culturelle  
CGT

14-16 rue des Lilas  
75019 Paris  
tél. 01 48 03 87 60  
fax. 01 42 40 90 20

Paris, le 28/01/2019

2590280864100008 00000 1E00403940262



Philharmonie de Paris  
221 AVENUE JEAN-JAURÈS  
75019 PARIS

**LREL**

### **Objet : PREAVIS DE GREVE– MARDI 5 FEVRIER 2019**

Depuis de nombreuses années, les politiques menées par les gouvernements successifs génèrent de fortes injustices sociales, territoriales et fiscales. La CGT n'a cessé d'alerter les pouvoirs publics, de mobiliser dans les entreprises et les services contre des réformes régressives et pour une autre répartition des richesses produites dans le pays... Gouvernement et patronat sont restés sourds et sont responsables de la crise actuelle. Ce ne sont pas les mesurette récentes annoncées par le gouvernement en réponse au mouvement des gilets jaunes qui répondent aux urgences sociales.

Les 57 milliards d'euros versés aux actionnaires des grandes entreprises démontrent l'ampleur des richesses créées par les travailleurs.

La Fédération CGT du Spectacle se joint à l'appel de sa confédération à se mobiliser le 5 février prochain. Dans le cadre de cette mobilisation nationale, elle revendique :

- une augmentation du Smic, du point d'indice, de tous les salaires et pensions ainsi que des minimas sociaux ;
- le retrait de la lettre de cadrage du gouvernement qui exige des économies de 3,9 milliards euros sur le dos des privés d'emploi dont les salariés intermittents ;
- une réforme de la fiscalité : une refonte de l'impôt sur le revenu lui conférant une plus grande progressivité afin d'assurer une plus grande redistribution des richesses et d'alléger le poids de l'impôt indirect (TVA, TICPE) pénalisant les salariés et les ménages, le paiement des impôts en France de grandes sociétés (ex. : GAFA), une imposition plus forte des plus hauts revenus et de la détention de capital ;
- la suppression des aides publiques aux entreprises (CICE, et exonérations diverses, etc.) qui ne servent ni l'emploi, ni la revalorisation des salaires, ni l'investissement de l'appareil productif et mettent à mal notre protection sociale ;
- le développement des services publics, partout sur le territoire, en réponse aux besoins de la population, avec des moyens suffisants en personnels pour un bon exercice de leurs missions ;
- le respect des libertés publiques tel que le droit de manifester remis en cause par le gouvernement.

La CGT Spectacle et ses syndicats appellent les artistes, techniciens, personnels administratifs et d'accueil à participer à la journée de mobilisation du 5 février 2019.

A cette fin, nous déposons des préavis de grève couvrant l'ensemble des salariés **Mardi 5 février 2019 de 0h00 à 24h00**

Denis Gravouil,

Secrétaire Général.



259028086410000870101





Fédération Nationale  
des Syndicats du  
Spectacle,  
du Cinéma, de  
l'Audiovisuel  
et de l'Action  
Culturelle  
CGT

14-16 rue des Lilas  
75019 Paris  
tél. 01 48 03 87 60  
fax. 01 42 40 90 20

Paris, le 28/01/2019

2590280864100009 00000 1E00403940279



EPPGHV  
211 AVENUE JEAN JAURÈS  
75019 PARIS

LREL

### Objet : PREAVIS DE GREVE– MARDI 5 FEVRIER 2019

Depuis de nombreuses années, les politiques menées par les gouvernements successifs génèrent de fortes injustices sociales, territoriales et fiscales. La CGT n'a cessé d'alerter les pouvoirs publics, de mobiliser dans les entreprises et les services contre des réformes régressives et pour une autre répartition des richesses produites dans le pays... Gouvernement et patronat sont restés sourds et sont responsables de la crise actuelle. Ce ne sont pas les mesurette récentes annoncées par le gouvernement en réponse au mouvement des gilets jaunes qui répondent aux urgences sociales.

Les 57 milliards d'euros versés aux actionnaires des grandes entreprises démontrent l'ampleur des richesses créées par les travailleurs.

La Fédération CGT du Spectacle se joint à l'appel de sa confédération à se mobiliser le 5 février prochain. Dans le cadre de cette mobilisation nationale, elle revendique :

- une augmentation du Smic, du point d'indice, de tous les salaires et pensions ainsi que des minimas sociaux ;
- le retrait de la lettre de cadrage du gouvernement qui exige des économies de 3,9 milliards euros sur le dos des privés d'emploi dont les salariés intermittents ;
- une réforme de la fiscalité : une refonte de l'impôt sur le revenu lui conférant une plus grande progressivité afin d'assurer une plus grande redistribution des richesses et d'alléger le poids de l'impôt indirect (TVA, TICPE) pénalisant les salariés et les ménages, le paiement des impôts en France de grandes sociétés (ex. : GAFA), une imposition plus forte des plus hauts revenus et de la détention de capital ;
- la suppression des aides publiques aux entreprises (CICE, et exonérations diverses, etc.) qui ne servent ni l'emploi, ni la revalorisation des salaires, ni l'investissement de l'appareil productif et mettent à mal notre protection sociale ;
- le développement des services publics, partout sur le territoire, en réponse aux besoins de la population, avec des moyens suffisants en personnels pour un bon exercice de leurs missions ;
- le respect des libertés publiques tel que le droit de manifester remis en cause par le gouvernement.

La CGT Spectacle et ses syndicats appellent les artistes, techniciens, personnels administratifs et d'accueil à participer à la journée de mobilisation du 5 février 2019.

A cette fin, nous déposons des préavis de grève couvrant l'ensemble des salariés **Mardi 5 février 2019 de 0h00 à 24h00**

Denis Gravouil,

Secrétaire Général.



259028086410000970101



Fédération Nationale  
des Syndicats du  
Spectacle,  
du Cinéma, de  
l'Audiovisuel  
et de l'Action  
Culturelle  
CGT

14-16 rue des Lilas  
75019 Paris  
tél. 01 48 03 87 60  
fax. 01 42 40 90 20

Paris, le 28/01/2019

2590280864100010 00000 1E00403940293



Théâtre National de la Colline  
15 RUE MALTE BRUN  
75020 PARIS

**LREL**

### **Objet : PREAVIS DE GREVE- MARDI 5 FEVRIER 2019**

Depuis de nombreuses années, les politiques menées par les gouvernements successifs génèrent de fortes injustices sociales, territoriales et fiscales. La CGT n'a cessé d'alerter les pouvoirs publics, de mobiliser dans les entreprises et les services contre des réformes régressives et pour une autre répartition des richesses produites dans le pays... Gouvernement et patronat sont restés sourds et sont responsables de la crise actuelle. Ce ne sont pas les mesurette récentes annoncées par le gouvernement en réponse au mouvement des gilets jaunes qui répondent aux urgences sociales.

Les 57 milliards d'euros versés aux actionnaires des grandes entreprises démontrent l'ampleur des richesses créées par les travailleurs.

La Fédération CGT du Spectacle se joint à l'appel de sa confédération à se mobiliser le 5 février prochain. Dans le cadre de cette mobilisation nationale, elle revendique :

- une augmentation du Smic, du point d'indice, de tous les salaires et pensions ainsi que des minimas sociaux ;
- le retrait de la lettre de cadrage du gouvernement qui exige des économies de 3,9 milliards euros sur le dos des privés d'emploi dont les salariés intermittents ;
- une réforme de la fiscalité : une refonte de l'impôt sur le revenu lui conférant une plus grande progressivité afin d'assurer une plus grande redistribution des richesses et d'alléger le poids de l'impôt indirect (TVA, TICPE) pénalisant les salariés et les ménages, le paiement des impôts en France de grandes sociétés (ex. : GAFA), une imposition plus forte des plus hauts revenus et de la détention de capital ;
- la suppression des aides publiques aux entreprises (CICE, et exonérations diverses, etc.) qui ne servent ni l'emploi, ni la revalorisation des salaires, ni l'investissement de l'appareil productif et mettent à mal notre protection sociale ;
- le développement des services publics, partout sur le territoire, en réponse aux besoins de la population, avec des moyens suffisants en personnels pour un bon exercice de leurs missions ;
- le respect des libertés publiques tel que le droit de manifester remis en cause par le gouvernement.

La CGT Spectacle et ses syndicats appellent les artistes, techniciens, personnels administratifs et d'accueil à participer à la journée de mobilisation du 5 février 2019.

A cette fin, nous déposons des préavis de grève couvrant l'ensemble des salariés **Mardi 5 février 2019 de 0h00 à 24h00**

Denis Gravouil,

Secrétaire Général.



2590280864100010101



Fédération Nationale  
des Syndicats du  
Spectacle,  
du Cinéma, de  
l'Audiovisuel  
et de l'Action  
Culturelle  
CGT

14-16 rue des Lilas  
75019 Paris  
tél. 01 48 03 87 60  
fax. 01 42 40 90 20

Paris, le 28/01/2019

2590280864100011 00000 1E00403940309



Théâtre National de Chaillot  
PLACE DU TROCADERO  
75116 PARIS

**LREL**

### **Objet : PREAVIS DE GREVE– MARDI 5 FEVRIER 2019**

Depuis de nombreuses années, les politiques menées par les gouvernements successifs génèrent de fortes injustices sociales, territoriales et fiscales. La CGT n'a cessé d'alerter les pouvoirs publics, de mobiliser dans les entreprises et les services contre des réformes régressives et pour une autre répartition des richesses produites dans le pays... Gouvernement et patronat sont restés sourds et sont responsables de la crise actuelle. Ce ne sont pas les mesurette récentes annoncées par le gouvernement en réponse au mouvement des gilets jaunes qui répondent aux urgences sociales.

Les 57 milliards d'euros versés aux actionnaires des grandes entreprises démontrent l'ampleur des richesses créées par les travailleurs.

La Fédération CGT du Spectacle se joint à l'appel de sa confédération à se mobiliser le 5 février prochain. Dans le cadre de cette mobilisation nationale, elle revendique :

- une augmentation du Smic, du point d'indice, de tous les salaires et pensions ainsi que des minimas sociaux ;
- le retrait de la lettre de cadrage du gouvernement qui exige des économies de 3,9 milliards euros sur le dos des privés d'emploi dont les salariés intermittents ;
- une réforme de la fiscalité : une refonte de l'impôt sur le revenu lui conférant une plus grande progressivité afin d'assurer une plus grande redistribution des richesses et d'alléger le poids de l'impôt indirect (TVA, TICPE) pénalisant les salariés et les ménages, le paiement des impôts en France de grandes sociétés (ex. : GAFA), une imposition plus forte des plus hauts revenus et de la détention de capital ;
- la suppression des aides publiques aux entreprises (CICE, et exonérations diverses, etc.) qui ne servent ni l'emploi, ni la revalorisation des salaires, ni l'investissement de l'appareil productif et mettent à mal notre protection sociale ;
- le développement des services publics, partout sur le territoire, en réponse aux besoins de la population, avec des moyens suffisants en personnels pour un bon exercice de leurs missions ;
- le respect des libertés publiques tel que le droit de manifester remis en cause par le gouvernement.

La CGT Spectacle et ses syndicats appellent les artistes, techniciens, personnels administratifs et d'accueil à participer à la journée de mobilisation du 5 février 2019.

A cette fin, nous déposons des préavis de grève couvrant l'ensemble des salariés **Mardi 5 février 2019 de 0h00 à 24h00**

Denis Gravouil,

Secrétaire Général.



259028086410001170101



Fédération Nationale  
des Syndicats du  
Spectacle,  
du Cinéma, de  
l'Audiovisuel  
et de l'Action  
Culturelle  
CGT

14-16 rue des Lilas  
75019 Paris  
tél. 01 48 03 87 60  
fax. 01 42 40 90 20

Paris, le 28/01/2019

2590280864100012 00000 1E00403940316



Centre National de la Danse  
1 RUE VICTOR HUGO  
93507 PANTIN CEDEX

**LREL**

### **Objet : PREAVIS DE GREVE– MARDI 5 FEVRIER 2019**

Depuis de nombreuses années, les politiques menées par les gouvernements successifs génèrent de fortes injustices sociales, territoriales et fiscales. La CGT n'a cessé d'alerter les pouvoirs publics, de mobiliser dans les entreprises et les services contre des réformes régressives et pour une autre répartition des richesses produites dans le pays... Gouvernement et patronat sont restés sourds et sont responsables de la crise actuelle. Ce ne sont pas les mesurette récentes annoncées par le gouvernement en réponse au mouvement des gilets jaunes qui répondent aux urgences sociales.

Les 57 milliards d'euros versés aux actionnaires des grandes entreprises démontrent l'ampleur des richesses créées par les travailleurs.

La Fédération CGT du Spectacle se joint à l'appel de sa confédération à se mobiliser le 5 février prochain. Dans le cadre de cette mobilisation nationale, elle revendique :

- une augmentation du Smic, du point d'indice, de tous les salaires et pensions ainsi que des minimas sociaux ;
- le retrait de la lettre de cadrage du gouvernement qui exige des économies de 3,9 milliards euros sur le dos des privés d'emploi dont les salariés intermittents ;
- une réforme de la fiscalité : une refonte de l'impôt sur le revenu lui conférant une plus grande progressivité afin d'assurer une plus grande redistribution des richesses et d'alléger le poids de l'impôt indirect (TVA, TICPE) pénalisant les salariés et les ménages, le paiement des impôts en France de grandes sociétés (ex. : GAFA), une imposition plus forte des plus hauts revenus et de la détention de capital ;
- la suppression des aides publiques aux entreprises (CICE, et exonérations diverses, etc.) qui ne servent ni l'emploi, ni la revalorisation des salaires, ni l'investissement de l'appareil productif et mettent à mal notre protection sociale ;
- le développement des services publics, partout sur le territoire, en réponse aux besoins de la population, avec des moyens suffisants en personnels pour un bon exercice de leurs missions ;
- le respect des libertés publiques tel que le droit de manifester remis en cause par le gouvernement.

La CGT Spectacle et ses syndicats appellent les artistes, techniciens, personnels administratifs et d'accueil à participer à la journée de mobilisation du 5 février 2019.

A cette fin, nous déposons des préavis de grève couvrant l'ensemble des salariés **Mardi 5 février 2019 de 0h00 à 24h00**

Denis Gravouil,

Secrétaire Général.



259028086410001270101